



Invitation à l'Assemblée générale ordinaire Mardi 14 mai 2019, à 16h30 (ouverture des portes à 15h15) Site d'exposition de BERNEXPO, halle 3.2, Berne

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée générale ordinaire 2019 de la Banque Cantonale Bernoise SA.

Ordre du jour

1 Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels de l'exercice 2018

Proposition du Conseil d'administration :

approbation du rapport de gestion et des comptes annuels de l'exercice 2018

2 Emploi du bénéfice

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	CHF	320 227.16
Bénéfice	CHF	<u>140 788 273.11</u>
Bénéfice au bilan	CHF	141 108 500.27

Proposition du Conseil d'administration :

dividende sur le capital-actions de CHF 186 400 000.00
(CHF 8.00 brut par action)

CHF 74 560 000.00

attribution aux réserves facultatives issues des bénéfices
report de bénéfice au nouvel exercice

CHF 66 000 000.00

CHF 548 500.27

Emploi du bénéfice total

CHF 141 108 500.27

3 Décharge aux membres du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration :

décharge aux membres du Conseil d'administration

4 Élections

4.1 Élection des membres du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : élection des personnes suivantes pour un an

4.1.1 Daniel Bloch (en place)	4.1.5 Peter Wittwer (en place)
4.1.2 Antoinette Hunziker-Ebnetter (en place)	4.1.6 Gilles Frôté (nouveau)
4.1.3 Christoph Lengwiler (en place)	4.1.7 Annelis Lüscher Hämmerli (nouvelle)
4.1.4 Rudolf Stämpfli (en place)	4.1.8 Pascal Sieber (nouveau)

4.2 Élection de la présidente

Proposition du Conseil d'administration : élection d'Antoinette Hunziker-Ebnetter pour un an

4.3 Élection des membres du comité de rémunération

Proposition du Conseil d'administration : élection des personnes suivantes pour un an

- 4.3.1 Daniel Bloch (en place)
- 4.3.2 Antoinette Hunziker-Ebnetter (en place)
- 4.3.3 Peter Wittwer (en place)

4.4 Élection du représentant indépendant

Proposition du Conseil d'administration :

élection de Daniel Graf, notaire, à Bienne, pour un an (jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2020)

4.5 Élection de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration :

élection de PricewaterhouseCoopers SA pour un an

5 Approbation du montant global de la rémunération au Conseil d'administration et à la Direction générale

5.1 Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration :

approbation d'un montant global accordé à titre de rémunération au Conseil d'administration pour la période de l'Assemblée générale ordinaire 2019 à l'Assemblée générale ordinaire 2020 qui se monte à un total de CHF 1 400 000 (proposition de l'année précédente : CHF 1 500 000).

5.2 Direction générale

Proposition du Conseil d'administration :

approbation d'un montant global accordé à titre de rémunération à la Direction générale pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 qui se monte à un total de CHF 4 000 000 (proposition de l'année précédente : CHF 4 200 000).

À l'issue de la partie officielle, nous avons le plaisir de convier les actionnaires à notre traditionnel apéritif dînatoire.

Berne, avril 2019

Avec mes salutations les meilleures,
Banque Cantonale Bernoise SA



Antoinette Hunziker-Ebnetter
Présidente du Conseil d'administration

Présentation des nouveaux candidats au Conseil d'administration

Gilles Frôté (1980) est administrateur de l'Étude Frôté & Partner AG et directeur de la société Rollomatic SA. Il a étudié le droit à l'Université de Berne et exerce depuis 2006 en tant qu'avocat dans le canton de Berne. À l'issue de ses études, il a travaillé entre autres au sein d'une grande banque. Gilles Frôté s'engage en faveur des PME du secteur industriel du canton de Berne et en particulier de la région du Jura bernois. Il est membre du conseil d'administration de diverses PME et il est président du conseil d'administration de Strausak AG. De plus, il est membre du comité de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP).

Marié et père de deux enfants, Gilles Frôté habite avec sa famille à La Neuveville.

Annelis Lüscher Hämmerli (1975) est experte financière avérée et possède de vastes connaissances en gestion des risques. Après ses études de sciences naturelles à l'Université de Berne et à l'Institut Max Plank de l'Université de Kiel, elle a obtenu son doctorat en 2002. En 2005, l'EPF et l'Université de Zurich ont décerné à Annelis Lüscher Hämmerli un diplôme d'études post-grades en finances avec spécialisation en gestion des risques. Depuis 2004, elle a occupé différentes fonctions dirigeantes au sein de Swiss Life à Zurich et, depuis 2016, elle y occupe le poste de responsable de la gestion des risques (*chief risk officer*).

Mariée et mère de deux enfants, Annelies Lüscher Hämmerli habite avec sa famille à Berne.

Pascal Sieber (1969) est le fondateur et copropriétaire de Dr. Pascal Sieber & Partners AG. Il a étudié l'informatique économique à l'Université de Berne et a obtenu son doctorat en 1998. En 2000, il a fondé à Berne la société Dr. Pascal Sieber & Partners AG, spécialisée dans le conseil en gestion d'entreprise et en technologies de l'information et de la communication (TIC). Pascal Sieber est, entre autres, membre du conseil d'administration de bbv Group AG, expert d'InnoSuisse, chargé d'enseignement à l'Institut de marketing et de gestion d'entreprise (« Institut für Marketing und Unternehmensführung ») de l'université de Berne ainsi que membre du comité de direction du Programme national de recherche (PNR) 73 « Économie durable » du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Pascal Sieber habite avec sa famille à Berne.

Notes statutaires

Rapport de gestion 2018 / rapport sur le développement durable 2018 / rapport sur les comptabilités séparées 2018

Le rapport de gestion, le rapport sur le développement durable ainsi que le rapport sur les comptabilités séparées peuvent être consultés sur notre site (www.bcbe.ch/rapports). En outre, le rapport de gestion (y compris le rapport de l'organe de révision) ainsi que le rapport sur le développement durable peuvent être consultés au siège social de la BCBE durant les vingt jours qui précèdent l'Assemblée générale. Ils sont envoyés à toute personne qui en fait la demande.

Droit de participation et droit de vote

Les actionnaires titulaires du droit de vote et inscrits en tant que tels au registre des actionnaires le 3 mai 2019 peuvent participer et voter à l'Assemblée générale en vertu de l'art. 13, al. 4 des statuts de la BCBE. Le registre des actionnaires sera fermé entre le 4 mai et le 14 mai 2019 inclus, de sorte qu'aucune action nominative ne pourra y être inscrite.

Inscription et délégation du pouvoir de représentation

Que vous participiez personnellement à l'Assemblée générale ou que vous vous y fassiez représenter, nous vous saurions gré de bien vouloir remplir le formulaire de réponse et le renvoyer au registre des actionnaires de la BCBE ou au représentant indépendant **d'ici au 6 mai 2019**. Vous avez également la possibilité de donner procuration sur www.bekb.ch/ag ou de vous y inscrire directement en vue de participer personnellement à l'Assemblée générale.

Représentation

Les actionnaires qui ne participent pas personnellement à l'Assemblée générale peuvent se faire représenter, à choix, par

- un(e) actionnaire habilité(e) à voter et inscrit(e) au registre des actionnaires ;
- Daniel Graf, notaire, rue de la gare 14, CH-2501 Bienne, représentant indépendant.

Le représentant indépendant s'exprime conformément aux instructions qu'il a reçues. Sauf instructions contraires, il adhère aux propositions du Conseil d'administration. Les instructions peuvent être données au représentant indépendant par écrit ou par voie électronique.

Instructions écrite au représentant indépendant

Au moyen du formulaire annexé, vous pouvez donner vos instructions par écrit pour chaque point à l'ordre du jour et les envoyer au représentant indépendant. En outre, vous pouvez lui donner des instructions d'ordre général sur des sujets qui ne sont pas portés à l'ordre du jour.

Instructions électroniques au représentant indépendant

Vous pouvez remplir le formulaire de réponse directement à l'écran et le transmettre par voie électronique **d'ici au 10 mai 2019, 17h00**, au représentant indépendant. Veuillez suivre les consignes sur le formulaire de réponse.

Contrôle d'accès électronique et votes lors de l'Assemblée générale

Que vous participiez personnellement à l'Assemblée générale ou que vous vous y fassiez représenter, vous recevrez une carte d'accès quelques jours à l'avance. À l'entrée, les droits de vote seront chargés sur un appareil de lecture depuis la carte d'accès ; l'appareil en question vous permettra de participer au vote en appuyant sur une touche.

Plan du site de BERNEXPO



Accès en transport en commun

Voici comment rallier le parc d'exposition depuis la gare centrale de Berne:

- Tram numéro 9 jusqu'à la station Guisanplatz Expo
- S-Bahn lignes S1, S2, S3, S4, S31 ou S44 jusqu'à la gare de Wankdorf, puis Tram numéro 9 jusqu'à la station Wankdorf Center
- Bus numéro 20 jusqu'à l'arrêt Wankdorf Bahnhof, puis Tram numéro 9 jusqu'à la station Wankdorf Center

Accès en voiture

Le parc d'exposition se trouve à quelques centaines de mètres de l'échangeur autoroutier de Wankdorf. Après la sortie d'autoroute, suivre les panneaux «BERNEXPO» ou «expo».